**Termes de Référence et Étendue des Services**

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D’UN(E) RESPONSABLE PASSATION DES MARCHES DU PROJET SWEDD**

1. Contexte et Justification

Dans le Sahel, la transition démographique est en retard. Alors que la mortalité infantile est en baisse, les taux de fécondité restent les plus élevés au monde. Cette situation entraine une structure d'âge défavorable qui entrave considérablement la croissance économique. Elle se traduit aussi par d’importants besoins budgétaires et crée des demandes élevées d'emplois des jeunes, et peut même, parfois contribuer à une instabilité politique potentielle. Le Sahel risque de rater le dividende démographique à moins qu’une baisse rapide de la fécondité survienne dans un avenir proche conjointement à des améliorations en matière de santé, de nutrition et d'éducation pour renforcer le capital humain.

Le dividende démographique se produit lors de la transition conjointe d’un niveau élevé vers un niveau bas des taux de natalité et de mortalité. Si la fécondité baisse *rapidement*, le changement de la structure par âge de la population qui en découle conduit à une baisse des taux de dépendance, ce qui provoque une relance potentielle de la croissance économique. La période de faible dépendance est une fenêtre d'opportunité pour créer un plus grand capital humain et une main-d’œuvre plus productive du *premier dividende démographique*. Les « Tigres » de l’Asie sont les meilleurs exemples de pays qui ont tiré profit avec succès du dividende démographique. Entre un quart et un tiers de la croissance économique remarquable de la Corée du Sud est attribuable au dividende démographique.

*Accélérer la baisse de la fécondité est la première étape cruciale dans la transformation de la transition démographique d’une catastrophe potentielle à un dividende démographique*. Cet effort est limité dans le temps et doit se réaliser au cours de la prochaine décennie, d'où la justification d'un niveau d’efforts supplémentaire au niveau régional en apport aux programmes nationaux en cours.

Pour déclencher ce dividende démographique, le Tchad a décidé de rejoindre un programme régional, qui financera un appui a trois types d’interventions : (i) autonomisation des femmes et des filles (notamment au travers de la scolarisation des filles), (ii) renforcement de l’accès des populations aux services (produits et personnels) de santé de la reproduction et (iii) développement des capacités d’analyse et de plaidoyer sur le dividende démographique.

Le Gouvernement entend utiliser une partie des financements pour recruter un Responsable de Passation de Marchés pour la mise en œuvre du projet.

1. **Mandat du Responsable de Passation de Marchés**

Il sera responsable de la gestion des ressources provenant de l’IDA avec les fonctions suivantes :

1. Mettre en place la fonction de passation des marchés :(i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l’avancement, (iii) l’analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés ;
2. Mettre en place les instruments de base de la passation des marchés (manuel des opérations, directives et documents de gestion des marchés conforme aux exigences du manuel d’exécution du projet ;
3. Mettre en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodiquement ;
4. Développer des mécanismes de suivi de l’exécution des contrats ;
5. Développer les mécanismes, procédures et pratiques nécessaires à l’intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement ;
6. Assurer la qualité de l’ensemble du processus d’acquisition, et plus précisément de ce qui suit :
   1. Faire le suivi auprès des services techniques bénéficiaires de l’acquisition ou de l’unité de coordination du projet de la préparation et la finalisation des termes de référence (TDR), pour les acquisitions de service de consultant, et des spécifications techniques des biens et travaux ;
   2. Assurer le contrôle qualité des dossiers d’appel d’offres, et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l’IDA) préparés par les unités techniques devant être soumis à la non objection de l’IDA, et assurer leur transmission/vente selon le cas ;
   3. procéder au lancement des appels d’offres (le cas échéant aux avis à manifestation d’intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons;
   4. veiller à la bonne gestion des appels d’offres en cours ;
   5. Participer aux séances publiques d’ouverture des plis pour fournir des conseils et assurer le contrôle qualité des rapports d’ouverture des offres et propositions reçues, préparés par les unités techniques ;
   6. Assurer le contrôle qualité des rapports d’ouverture de plis et d’évaluation des offres à signer conjointement par les autres membres désignés de ces commissions ;
   7. être l’interlocuteur du bailleur de fonds pour toutes les questions relatives aux acquisitions notamment pour toutes les communications liées à l’obtention des non objections du bailleur de fonds ;
   8. Assister les Unités techniques dans la préparation des contrats, après l’obtention des avis de non objection si c’est requis, et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées à le faire ; et
   9. concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs, et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l’équipe chargée de la passation des marchés.
7. Préparer tous les rapports d’activités prescrits par le manuel des procédures du projet, mais également de tout autre rapport que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l’exécution du projet.
8. Mettre en place un système de classement des dossiers de passation des marchés.

1. **Qualifications**

Le Responsable de Passation des Marchés doit avoir :

1. Un diplôme de niveau Bac + 4 en Finance, économie, ingénierie, administration, droit, gestion ou équivalent ;
2. Une excellente connaissance des techniques de passation des marchés notamment des règles de procédure de passation des marchés des banques multilatérales de développement: Banque Africaine de Développement et Banque Mondiale, et du cycle de projet ;
3. Expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum dont trois (03) ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d’expert en passation des marchés pour des projets cofinancés par la Banque mondiale ;
4. Une bonne aptitude à communiquer aussi bien avec les responsables du projet, que la hiérarchie et les collègues;
5. Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation des marchés publics;
6. Une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, STEP, Tom marche, E-mail et autres outils de communication); et
7. Bonne aptitude à travailler en équipe.
8. **Durée du Mandat**

La durée initiale du mandat du Responsable de Passation de Marchés est d’une période d’essai d’une année (01) renouvelable sur la base d’une évaluation de performance jugée satisfaisante.